

**Procès-verbal de la réunion du Bureau Communautaire  
Du 14 octobre 2024**

Date de convocation	07.10.2024
Nombre de conseillers :	
En exercice :	10
Présents :	6
Votants :	6
Quorum :	6
Visé et publié le	23.10.2024

L'an deux mille vingt-quatre le quatorze octobre à 10h30, le Bureau communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion d'Otri sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL, Président.

Etaient présents : MM. Philippe PESQUEREL, Claude FOUCHER, Mme Nathaly MONROCQ, M. Eric MARGERIE, Mmes Régine ENEE et Alexandra LEPINAY formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : MM. Patrice MARTIN, Philippe PIARD, Laurent DECLERCK et Stéphane AMILCAR.

Secrétaire de séance : M. Claude FOUCHER

La séance est ouverte par M. le Président.

M. Claude FOUCHER est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

**Modification des tarifs de la régie de l'office de tourisme**

Afin de pouvoir être point de vente des cartes de pêche du Brochet caennais, il convient de créer de nouveaux tarifs pour la régie de l'office de tourisme :

- Carte « Personne majeure » : 86,00 €
- Carte « Personne majeure » vendue entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2025 : 43,00 €
- Carte « Interfédérale personne majeure » : 112,00 €
- Carte « Promotionnelle femme » : 41,00 €
- Carte « Personne mineure » : 26,00 €
- Carte « Découverte » : 7,00 €
- Carte « Hebdomadaire » : 36,00 €
- Carte « Journalière » : 18,20 €
- « Vignette réciprocaire » placée seule : 40,00 €

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

↳ Décide de l'application des tarifs supplémentaires suivants pour la régie de recettes et d'avance de l'office de tourisme :

- Carte « Personne majeure » : 86,00 €
- Carte « Personne majeure » vendue entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2025 : 43,00 €
- Carte « Interfédérale personne majeure » : 112,00 €
- Carte « Promotionnelle femme » : 41,00 €
- Carte « Personne mineure » : 26,00 €
- Carte « Découverte » : 7,00 €
- Carte « Hebdomadaire » : 36,00 €
- Carte « Journalière » : 18,20 €
- « Vignette réciprocaire » placée seule : 40,00 €

**Autres sujets abordés :**

- Intervention de Maryline Bessone, AMO, pour présenter le rapport sur le choix du mode de gestion du futur contrat d'exploitation de dunéo
- Préparation du Conseil communautaire du 24 octobre 2024.

La séance est levée à 12h20.

Le secrétaire de séance  
Claude FOUCHER



Le président,  
Philippe PESQUEREL

